



21 mai 2008

Retraites : un projet de régression sociale

Tous ensemble le 22 mai !

Le gouvernement a décidé seul que la durée de cotisation pour un taux plein serait portée de 40 à 41 ans entre 2009 et 2012. Malgré les sacrifices infligés aux seuls salariés, l'avenir du système de retraite n'est pas garanti. Imposer une telle réforme rend de plus en plus inaccessible le départ à la retraite à 60 ans, aggrave les inégalités, la précarisation sociale, et la pauvreté pour une partie de plus en plus importante de la population. Il s'agit donc bien d'une politique sociale régressive à tous les points de vue.

Le gouvernement persiste à **allonger la durée d'assurance à 41 annuités**, tout en prétendant maintenir la solidarité entre générations et redonner confiance dans le système ! Pour la FSU bien au contraire, ces propositions inacceptables qui conduisent à la baisse des pensions sont de nature à fragiliser le régime par répartition, et sont donc profondément inégalitaires.

La question de **l'emploi des seniors** est traitée à coup de sanctions et d'incitations financières faute de s'attaquer à la réalité sociale du travail et de l'emploi.

L'impact désastreux des réformes sur les **carrières courtes** (notamment celles des femmes), marquées par la précarité et le chômage, continue d'être ignoré.

La mesure visant à relever **les petites retraites** par un minimum social (minimum vieillesse) sonne comme un aveu et ne concerne que 600000 retraités .

Pour les fonctionnaires, le gouvernement n'annonce rien de concret pour les fins de carrière (notamment la CPA) et la prise en compte de la pénibilité.

Les jeunes sont les grands oubliés, alors qu'ils seront les grandes victimes de ces réformes injustes : aucune proposition n'est faite pour compenser des entrées plus tardives dans l'emploi, la précarité et les temps d'études alors même que certaines mesures visant à prolonger l'activité au delà de l'âge de la retraite risquent de jouer contre l'emploi des jeunes.

Pour la FSU, il faut garantir un niveau de retraites décentes pour toutes et tous dans une société solidaire. Le droit à la retraite à 60 ans à taux plein doit être accessible à toutes et tous.

D'autres moyens financiers existent pour financer les retraites et nous devons porter l'exigence d'une modification de la répartition des richesses.

La FSU appelle tous les agents à se mobiliser massivement pour la sauvegarde des retraites solidaires et contre l'allongement de la durée de cotisation, avec l'ensemble des salariés.

